



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 juillet 2002  
Français  
Original: anglais

## Assemblée générale

### Cinquante-septième session

Point 89 b) de la liste préliminaire\*

### Environnement et développement durable :

### Stratégie internationale de prévention des catastrophes

## Coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño

### Rapport du Secrétaire général\*\*

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport un aperçu des initiatives prises aux niveaux mondial, régional et national à l'appui des objectifs fixés par l'Assemblée générale aux fins d'atténuer les conséquences sociales, économiques et environnementales des variations climatiques, telles que celles entraînées par El Niño (voir résolution 56/194 de l'Assemblée générale).

Il y est recommandé d'appuyer énergiquement les activités visant à créer une synergie entre la science, la technique et le système des Nations Unies en vue d'approfondir la connaissance que l'on a des effets du phénomène El Niño, de prévoir les conséquences possibles et de mettre au point des mesures préventives. De même, il importe de compléter les programmes de renforcement des capacités par des plans de gestion intégrée des risques liés aux catastrophes qui seront axés notamment sur l'évaluation des risques, les systèmes d'alerte avancée, la formation et l'information, le transfert des connaissances techniques, les dispositifs d'intervention d'urgence, le relèvement, par exemple en prévoyant d'étoffer les capacités des associations locales de faire face aux variations climatiques.

\* A/57/50/Rev.1.

\*\* Le document a été présenté au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence le 11 juillet 2002, à l'issue de consultations prolongées avec les organismes, les fonds et les programmes des Nations Unies et d'autres organisations dont l'apport était indispensable à l'établissement du présent rapport.



Il est recommandé dans le rapport de dresser un bilan des programmes consacrés au phénomène El Niño et au renforcement des systèmes d'alerte avancée, qui devrait s'inscrire dans le cadre de l'examen décennal de la Stratégie de Yokohama et du Plan d'action correspondant, pour un monde plus sûr : directives pour la prévention des catastrophes naturelles, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets, prévu par l'Assemblée générale en 2004. La communauté internationale est également invitée à continuer d'appuyer la création en Équateur d'un centre international d'étude du phénomène El Niño, ainsi que l'Assemblée générale l'y a engagée dans la résolution 56/194. Il importe par ailleurs de prendre bonne note des conclusions et des recommandations du Sommet mondial pour le développement durable et de renforcer la coordination de l'échange d'informations concernant El Niño.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–2	3
II. Cadre institutionnel . . . . .	3–5	3
III. Activités connexes . . . . .	6–7	4
IV. Faits nouveaux . . . . .	8–20	5
V. Autres activités en cours . . . . .	21–24	7
VI. Conclusions . . . . .	25–28	8
VII. Recommandations . . . . .	29–34	9
Annexe		
Résumé du rapport concernant l'établissement du Centre de recherche international sur le phénomène El Niño À Guayaquil (Équateur) . . . . .		11

## I. Introduction

1. De tous les phénomènes météorologiques et climatiques, El Niño est sans doute celui qui expose l'homme aux menaces les plus graves, comme l'ont clairement démontré les conséquences de l'épisode de 1997-1998, reconnu aujourd'hui par tous comme l'un des plus violents et les plus dévastateurs de l'histoire. Le terme « El Niño » est employé tout au long du présent rapport pour désigner le phénomène météorologique et climatique qui affecte l'océan Pacifique et les échanges entre l'océan et l'atmosphère et qui est connu sous le nom d'oscillation australe El Niño (ENSO). Le phénomène inverse, La Niña, se caractérise par un refroidissement des eaux dans la partie orientale du Pacifique équatorial et un réchauffement des masses d'eau dans la partie occidentale. Les deux extrêmes sont souvent désignés comme constituant la phase chaude et la phase froide d'ENSO, ce qui laisse entendre qu'ils formeraient un seul phénomène.

2. Le fait que le dernier épisode en date d'El Niño ait eu lieu il y a cinq ans (1997-1998) et qu'au cours des 30 dernières années, les épisodes se soient produits avec une intensité plus ou moins forte tous les quatre ou six ans semble indiquer qu'un nouvel épisode se déclencherait dans un avenir proche. Tout au long de 2001 et 2002, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Institut international de recherche sur la prévision du climat (IRI) de Columbia University ont publié des bulletins d'information sur El Niño<sup>1</sup>, dans le cadre de la participation aux travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes. Même si des incertitudes subsistent, les premiers travaux de synthèse (août 2001 et mars 2002) tendent à conclure que les conditions d'ensemble sont favorables à un nouvel épisode El Niño en 2002. Dans le numéro d'*Info Niño* paru en juin 2002, il est précisé que les conditions régnant dans la ceinture équatoriale du Pacifique constituent une progression significative dans le sens de la formation d'un épisode El Niño qui toucherait l'ensemble du bassin. Ces travaux devraient inciter les organismes et les pouvoirs publics à tous les échelons à renforcer les mécanismes de planification préalable des secours et les capacités d'intervention d'urgence afin de faire face à une variabilité accrue des phénomènes climatiques, notamment dans les régions tropicales et sous-tropicales. On peut en effet s'attendre à un dérèglement des précipitations et des températures, qui pourrait se traduire par une

aggravation des catastrophes, telles qu'inondations, sécheresses, cyclones tropicaux et coulées de boue, et une augmentation de leur nombre.

## II. Cadre institutionnel

3. Dans sa résolution 54/219, l'Assemblée générale a fait sienne la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles et en a fait le cadre international dans lequel s'attaquer aux problèmes posés par des catastrophes d'une intensité et d'une ampleur croissantes ainsi qu'aux conséquences sociales, économiques et environnementales qu'elles ont à long terme dans les pays qui y sont exposés, notamment les pays en développement. Les États Membres ont pris acte du fait que les progrès spectaculaires accomplis depuis quelques années en matière de prévisions météorologiques et climatiques, notamment eu égard à El Niño, permettaient aux populations vulnérables de mieux se préparer aux catastrophes. Il est donc d'autant plus crucial de désigner dans le système des Nations Unies un coordonnateur en charge des aspects scientifiques et techniques de la préparation en cas de catastrophe, de la prévention et de l'atténuation des effets des catastrophes.

4. Par ailleurs, dans sa résolution 56/194, l'Assemblée générale a pris acte des mesures adoptées dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles pour assurer la continuité de la coopération internationale aux fins d'atténuer les effets du phénomène El Niño. À cet égard, elle a invité les pays, les organisations intergouvernementales et les organisations participant à la Stratégie à apporter un concours technique et financier aux pays en développement, notamment dans le domaine du renforcement des capacités nationales, afin de prêter une plus grande efficacité aux systèmes d'observation mondiaux et régionaux, de stimuler la recherche et d'encourager l'échange de données, l'objectif étant de prévenir, de limiter et de réparer les dégâts causés par les catastrophes naturelles résultant du phénomène El Niño.

5. L'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes a été créée en 2000 en tant que principale instance du système des Nations Unies chargée de mettre au point des stratégies et des politiques de prévention des effets des risques naturels; de mettre en évidence les lacunes des politiques et des

programmes préventifs en cas de catastrophe et de recommander des mesures correctives; de veiller à la complémentarité de l'action des institutions travaillant à prévenir les catastrophes; de donner des directives au Secrétariat; et de convoquer les réunions d'experts sur les questions liées à la prévention des effets des catastrophes. Pour l'aider dans sa tâche, l'Équipe spéciale a créé quatre groupes de travail : le Groupe de travail I, dirigé par l'Organisation météorologique mondiale, traite des conditions climatiques et des catastrophes; le Groupe de travail II, dirigé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), s'occupe des questions relatives au système d'alerte avancée; le Groupe de travail III, dirigé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a la charge de l'évaluation des risques, de la vulnérabilité et des conséquences; le Groupe de travail IV, dirigé par l'Observatoire mondial des incendies, s'intéresse aux incendies de forêt. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction la mise en place du groupe de travail sur le climat et les catastrophes à sa cinquante-sixième session, lequel a poursuivi les travaux commencés par l'Équipe spéciale sur El Niño.

### III. Activités connexes

6. Dans son précédent rapport sur la question (A/56/76), le Secrétaire général donnait un aperçu des différentes initiatives engagées aux niveaux mondial, régional et national, en application de la résolution 52/200 de l'Assemblée générale, aux fins d'atténuer les conséquences de nouveaux épisodes du phénomène El Niño et d'autres phénomènes climatiques analogues. Les initiatives et activités dont il était question dans le rapport avaient trait à l'examen des enseignements tirés de l'épisode de 1997-1998, tant du point de vue scientifique et technique que de celui de l'application des prévisions saisonnières et interannuelles et des mesures prises pour se prémunir contre les risques. On peut notamment citer :

- La création du Groupe de travail I sur le climat et les catastrophes, qui, sous la direction de l'OMM, est chargé de veiller à ce que les facteurs liés à l'évolution du climat dans le temps et à l'intensité des phénomènes soient pris en considération dans les travaux menés à bien dans le cadre de la Stratégie;

- La première réunion intergouvernementale d'experts sur El Niño, tenue à Guayaquil (Équateur) du 9 au 13 novembre 1998;
- L'analyse scientifique et technique de l'épisode de 1997-1998, conduite par l'OMM, avec le concours financier et technique du PNUE, de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Conseil international pour la science;
- Un projet visant à évaluer les effets du phénomène El Niño dans 16 pays en développement à travers le monde, dont l'exécution a été confiée au PNUE, à l'OMM, au Centre national de recherches sur l'atmosphère, à l'Université des Nations Unies et au secrétariat de la Stratégie;
- Le projet de services d'information sur le climat et les prévisions climatiques visant à mettre au point un cadre mondial cohérent pour établir des prévisions climatiques saisonnières et interannuelles valables et diffuser celles-ci auprès des services météorologiques et hydrologiques nationaux;
- Des forums régionaux sur les perspectives climatiques et les résultats des travaux de la réunion d'examen d'ensemble des forums régionaux sur les perspectives climatiques;
- Le programme relatif aux phénomènes météorologiques violents dirigé par le Centre asiatique de préparation en cas de catastrophe, en collaboration avec le National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis (NOAA) et avec le concours de l'Office of Foreign Disaster Assistance des États-Unis;
- L'accord signé en septembre 1999 par la Banque interaméricaine de développement et l'OMM, en vue de la réalisation d'une étude sur la prévision et l'atténuation des effets socioéconomiques de l'oscillation australe El Niño en Amérique latine et dans les Caraïbes;
- Un atelier régional d'évaluation des effets des variations climatiques sur les ressources en eau, qui a été organisé à Nadi (Fidji) en octobre 1999 par la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées, avec le concours de la

British High Commission (Fidji), du PNUE, du NOAA, du Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud et de l'OMM.

7. Des activités visant à mettre les prévisions à la portée des utilisateurs, telles que le projet START CLIMAG (Système d'analyse, de recherche et de formation et application des prévisions climatiques à l'agriculture) du Programme international concernant la géosphère et la biosphère, étaient également décrites dans le rapport précédent. Le projet européen « PROMISE » (Promotion de la société de l'information en Europe) comporte un volet important sur les applications de la climatologie à l'agriculture. Il y a lieu de mentionner plusieurs projets pilotes lancés par l'Office of Global Programs de la NOAA et l'IRI ainsi que les activités entreprises par le Pacific ENSO Application Centre d'Hawaii, l'Agricultural Production Systems Research Unit du Queensland (Australie) et les services météorologiques nationaux de différents pays.

#### IV. Faits nouveaux

8. On a élargi la portée de certaines des activités décrites plus haut et pris de nouvelles initiatives. Maintes organisations et institutions nationales, régionales et internationales s'emploient à renforcer leurs moyens d'action et mettent au point des programmes visant à réduire les effets du phénomène El Niño en vue d'atteindre les buts et objectifs fixés dans la Stratégie.

9. Le Groupe de travail I (climat et catastrophes) de l'Équipe spéciale veille à ce que les membres de l'Équipe disposent d'informations précises sur les processus aboutissant à El Niño et aux phénomènes connexes. Regroupées dans les bulletins *Info Niño*, ces informations sont communiquées aux membres de l'Équipe qui leur assurent une diffusion plus large grâce à leurs réseaux institutionnels ainsi qu'à ceux du secrétariat de la Stratégie.

10. À la fin de 2001, les données concernant la région du Pacifique équatorial ont révélé la présence d'un certain nombre de signes annonciateurs d'un phénomène El Niño susceptible de se produire au cours des mois suivants. En janvier 2002, le Groupe de travail a pris l'initiative de consulter les principaux centres météorologiques et instituts de recherche qui, dans le monde entier, observaient ces manifestations et

formulaient des prévisions à ce sujet. Au début de février 2002, le premier numéro d'une série de bulletins *Info Niño* a été édité par l'OMM avec la collaboration de l'Institut international de recherche sur la prévision du climat. Ce numéro et les suivants ont été distribués aux services météorologiques et hydrologiques nationaux et aux membres de l'Équipe spéciale. Les signes avant-coureurs ne présageaient pas un phénomène de la même gravité que celui de 1997-1998. Des conditions atmosphériques caractéristiques des phénomènes El Niño ont cependant été observées par la suite le long des régions côtières équatoriales d'Amérique du Sud, dont de fortes pluies et des inondations qui ont causé d'importantes pertes en vies humaines en Équateur, au Pérou et au Chili. On a relevé également une tendance à la sécheresse, autre particularité des phénomènes El Niño, dans certaines zones situées plus à l'ouest dans le Pacifique, comme les Philippines, ou dans l'est australien.

11. Outre la préparation des bulletins *Info Niño*, le Groupe de travail a organisé des réunions d'information à l'intention des organismes et organisations associés à la Stratégie pour les aider à mettre au point des interventions et des secours d'urgence en prévision de nouvelles catastrophes.

12. Les Groupes de travail I (climat et catastrophes) et III (évaluation des risques, de la vulnérabilité et des conséquences) de l'Équipe spéciale s'emploient à renforcer les liens de coopération avec les organisations compétentes. On envisage notamment de relier les bases de données concernant le climat et celles portant sur les catastrophes pour plusieurs pays (quatre ou six) exposés à des phénomènes El Niño. L'objectif est de dégager des tendances de façon à améliorer la fiabilité des prévisions et des informations pour mieux évaluer les risques aux niveaux national et local. Il sera fait appel aux travaux et aux bases de données concernant les risques climatiques des institutions qui ont mis au point des programmes de recherche sur le phénomène El Niño.

13. Dans mon rapport sur les incendies de forêt et la coopération internationale visant à réduire les effets d'El Niño, le Groupe de travail IV (incendies de forêt) constate que dans certaines régions tropicales et subtropicales, la saison des incendies est plus longue et plus intense du fait de l'oscillation australe, ce qui peut avoir les conséquences suivantes :

a) Les incendies pourraient être plus fréquents et le comportement du feu serait différent, car la teneur en eau de la végétation serait moindre; la consommation de combustible serait plus importante et le feu plus intense;

b) Il surviendrait davantage d'incendies extrêmement graves et destructeurs;

c) Conjugée au changement des régimes d'inflammabilité, l'altération de l'écosystème sous l'effet des changements climatiques entraînerait une modification générale, voire un rétrécissement, de la couverture végétale;

d) Les biomes des tourbes et des marais seraient de plus en plus vulnérables aux incendies. Les feux de friche entameraient les couches organiques, entraînant une destruction des écosystèmes et de la diversité biologique et provoquant des émissions de radiocarbone dans l'atmosphère.

14. Le Groupe de travail IV préconise dans son rapport l'adoption de mesures permettant de lutter contre la sécheresse et les incendies à diverses échéances et donne des exemples de systèmes d'alerte avancée et de suivi des incendies qui se sont révélés efficaces, les uns au niveau des collectivités, les autres au niveau mondial, grâce auxquels on a pu améliorer les dispositifs de prévention et de préparation.

15. En collaboration avec le PNUE et l'OMM et avec l'assistance de l'Observatoire mondial des incendies, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, à l'intention des gouvernements et des autorités responsables, des directives détaillées sur les dispositions à prendre en cas d'exposition de la population à la fumée d'incendie. Le document intitulé *Health Guidelines for Vegetation Fire Events: Guideline Document* (Règles d'hygiène en cas de feux de végétation) donne des informations sur les feux de végétation aux niveaux national, régional et mondial. On y trouve une brève description des effets préjudiciables de la pollution atmosphérique due à la combustion de la biomasse sur la santé, à court et à long termes, des conseils en matière de communication avec le public et l'adoption de mesures d'atténuation, ainsi que des recommandations touchant l'évaluation des retombées des feux de végétation sur la santé. Y sont également proposées des mesures visant à réduire la mortalité et à diminuer les risques d'invalidité parmi les pauvres, qui sont les personnes les plus exposées, et d'autres touchant l'élaboration et la mise en place d'un

dispositif d'alerte avancée en matière de pollution atmosphérique.

16. Sis à Freiburg (Allemagne), l'Observatoire mondial des incendies a été créé à la suite des incendies et dégagements de fumée connexes associés à El Niño en 1997-1998. Il représente la contribution de l'Allemagne à la Décennie internationale de la réduction des catastrophes naturelles. Avec l'aide de l'Observatoire, qui en assure la présidence, le Groupe de travail IV (incendies de forêt) s'emploie à faciliter le transfert des connaissances et des technologies requises aux régions sujettes à la sécheresse lors de l'épisode d'El Niño, ainsi qu'à renforcer leur capacité de gestion des incendies, en étroite coopération avec le Groupe de travail II (alerte avancée), placé sous la direction du PNUE.

17. Dans la Déclaration du Guayaquil, il est proposé d'étudier sans tarder la possibilité de créer un centre international de recherche sur le phénomène El Niño/oscillation australe. En février 1999, l'OMM a dépêché une mission en Équateur à cette fin. Dans sa résolution 54/220 intitulée « Coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño », l'Assemblée a invité les organismes compétents des Nations Unies et la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires, selon que de besoin, en vue de la création de ce centre. En septembre 2001, l'OMM et le Gouvernement équatorien ont signé un mémorandum de coopération aux termes duquel un fonds d'affectation spéciale, dont l'OMM était dépositaire, a été établi aux fins de la création du centre. En avril 2002, une autre mission a été menée dans le but de faire avancer l'établissement d'un centre international de recherche sur le phénomène El Niño à Guayaquil. Cette mission, qui a bénéficié de l'appui du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, a été mise sur pied par l'OMM suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/194. Elle a rencontré les représentants des principales institutions nationales, régionales et internationales établies à Quito et à Guayaquil. Ces échanges de vues ont permis d'établir que le projet remportait suffisamment de suffrages pour que le centre soit établi à Guayaquil en 2002 dans les meilleurs délais (voir annexe I).

18. Le PNUD a fourni une assistance d'urgence aux pays victimes de catastrophes liées à El Niño, soit le Pérou, l'Équateur, le Costa Rica, la Somalie, l'Indonésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nombre

de ces programmes d'urgence ont été mis au point pour faire face aux effets secondaires et indirects d'El Niño. Ils ont permis en outre de mettre en place des dispositifs grâce auxquels les pays et les collectivités sont mieux armés pour prévenir les catastrophes, s'y préparer et en atténuer les effets. Dans le cadre d'un projet commun Pérou-Équateur du PNUD, ces deux pays ont pu obtenir des cartes actualisées des zones à haut risque dressées à partir d'images satellitaires, complétées par des informations tirées des bases de données, et montrant le niveau de vulnérabilité en ce qui concerne notamment la population, les principales infrastructures, l'habitat, les écoles et les centres de santé. Le PNUD finance deux projets régionaux de création de capacités en matière d'atténuation des risques de catastrophe, l'un dans les Caraïbes et l'autre en Amérique centrale, qui mettent l'accent sur le suivi et la réduction des risques climatiques associés à El Niño.

19. le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, qui se réunissent régulièrement, s'efforcent de travailler en plus étroite coopération à l'adoption de mesures visant à réduire et à atténuer les incidences des phénomènes d'El Niño. Des programmes de pays pluriannuels sont envisagés, pour renforcer les capacités et améliorer les bases de données, l'information concernant les risques, la planification des interventions d'urgence et la sensibilisation du public, au niveau national.

20. En dernier lieu, le projet de plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable fait valoir qu'il est essentiel d'adopter une méthode intégrée et ouverte pour diminuer la vulnérabilité, évaluer les divers risques et gérer les catastrophes, s'agissant notamment des mesures de prévention, d'atténuation et de préparation, d'intervention et de relèvement, si l'on veut que le monde soit plus sûr au XXI<sup>e</sup> siècle. Il préconise en particulier l'adoption, à tous les niveaux, de mesures visant à créer et renforcer les capacités de collecte et de diffusion de l'information scientifique et technique, notamment le perfectionnement des systèmes d'alerte avancée pour la prévision des phénomènes météorologiques extrêmes, tout spécialement El Niño/La Niña, dans le cadre d'une assistance offerte aux institutions qui étudient ces phénomènes,

notamment au Centre international de recherche sur le phénomène El Niño.

## V. Autres activités en cours

21. En novembre 2000, sur la base d'une décision commune de leurs présidents, la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela ont lancé le Programme régional andin de réduction des risques et de prévention des catastrophes (PREANDINO). L'épisode El Niño de 1997-1998 a fortement compromis les conditions de vie et le développement économique de ces pays. La Société andine de développement a reçu des présidents de ses États membres, réunis à Guayaquil en 1998, un premier mandat qui était d'évaluer les effets socioéconomiques des catastrophes qui se sont produites dans le sillage d'El Niño, afin d'en améliorer la prévention. De nombreuses institutions de chaque pays y ont participé et ont produit une série de recommandations relatives à la politique à mener et de suggestions de projets pour faire face à de futurs épisodes. Sur la base des résultats de cette évaluation, et comme les politiques de développement durable des pays andins ne prévoyaient pas de mesures de prévention des catastrophes, les présidents, en 1999, ont confié à la Société andine de développement une nouvelle mission, celle de favoriser le renforcement indispensable des institutions au niveau régional afin d'atteindre cet objectif et de mettre en place les moyens de gestion des risques en favorisant une collaboration entre les pays.

22. Le programme a pour objectif général de favoriser et soutenir l'élaboration de politiques nationales et sectorielles d'atténuation des risques et d'arrangements institutionnels en vue d'incorporer la prévention dans la planification du développement. Les ministères du plan ou leur équivalent sont les instigateurs du programme au niveau national étant donné que les plans et programmes de prévention doivent nécessairement s'intégrer dans la planification du développement et la formulation des politiques. En juillet 2001, il a été décidé que les plates-formes nationales chargées de la réduction des risques et de la prévention des catastrophes qui avaient été mises en place ou renforcées dans le cadre du PREANDINO deviendraient les centres de coordination de la Stratégie pour la coopération et l'intégration dans cette sous-région.

23. Depuis sa création en 1989, le Centre de suivi de la sécheresse de Nairobi a joué un rôle important et utile en diffusant dans la sous-région des bulletins météorologiques et climatiques, y compris des prévisions et avis d'alerte concernant des phénomènes météorologiques violents, tels que les inondations et les sécheresses. Le Centre s'efforce également, en collaboration avec d'autres partenaires, de trouver le moyen d'utiliser au mieux les informations et prévisions relatives au climat grâce à des opérations effectuées au jour le jour, à des ateliers destinés expressément aux utilisateurs et à des projets pilotes d'application. Le Centre et les services météorologiques et hydrologiques nationaux de la région de la corne de l'Afrique fournissent un suivi, des prévisions et des avis d'alerte sur une échelle de 10 jours, mensuelle ou saisonnière. Ils fournissent également des informations à jour sur n'importe lequel des grands phénomènes météorologiques violents passés, en cours ou prévus dans la région. Par exemple, étant donné qu'un épisode d'El Niño peut se produire dans le courant de 2002, le Centre, l'OMM et les services de la corne de l'Afrique ont commencé en avril 2002 à publier une veille climatologique régionale dans le but de diffuser des informations climatologiques à jour à l'intention des partenaires, collaborateurs et utilisateurs.

24. L'Asia-Pacific Network for Global Change Research soutient un certain nombre de projets liés aux changements climatiques et à la variabilité du climat dans la région Asie-Pacifique. Ces projets ont pour but de faire la synthèse des données scientifiques et des facteurs économiques et sociaux et d'apporter des éléments d'information aux fins de l'élaboration et de l'application des politiques.

## VI. Conclusions

25. Les effets de la variabilité du climat, dont le phénomène El Niño est un exemple, compromettent les efforts entrepris à tous les niveaux en vue d'un développement durable. Il est donc absolument nécessaire de renforcer la collaboration active et de créer des synergies entre la science, la technologie et les entités opérationnelles faisant partie du système des Nations Unies, afin de mieux comprendre les effets d'El Niño, d'en prévoir les conséquences potentielles et de mettre en place des actions de prévention. De plus, le renforcement des moyens nationaux doit

prendre en compte les plans intégrés de gestion des risques de catastrophes dans la perspective du développement, y compris l'évaluation des risques, les systèmes d'alerte précoce, les programmes de formation et de sensibilisation, le transfert des connaissances techniques ainsi que la gestion des interventions en cas d'urgence et les ressources nécessaires pour la remise en état. Il faut renforcer les organisations communautaires afin qu'elles soient en mesure de faire face à la variabilité du climat et à ses conséquences.

26. Les activités et initiatives exposées dans le présent rapport s'appuient sur les moyens toujours plus perfectionnés de prédire les changements climatiques dans le monde, sur les améliorations de la prévision météorologique et sur la possibilité de disposer d'autres informations climatiques. Les organisations et organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales se doivent en permanence d'adopter une approche globale pour réduire l'effet d'El Niño et des phénomènes apparentés, et d'intensifier leur coopération avec les régions touchées, en particulier les petits États insulaires en développement insulaires et les pays sans littoral, en accord avec l'esprit de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

27. Les progrès de la connaissance scientifique de l'origine des variations climatiques saisonnières et interannuelles sont dus en grande partie aux données fournies en permanence et en temps réel par le système d'observation du phénomène El Niño dans la région Pacifique, soit directement sur place, soit par le biais de la télédétection par satellite. Ces données sont d'une importance vitale pour l'élaboration de nouveaux modèles. Toutefois, si l'on veut continuer de combler les lacunes existantes, il faut maintenir en place et améliorer le système d'observation à l'échelle mondiale, et en particulier renforcer les systèmes d'observation sur place dans la région tropicale des bassins de l'océan Atlantique et de l'océan Indien.

28. Le moment est particulièrement bien choisi puisque le secrétariat de la Stratégie a commencé en 2002 à préparer l'examen décennal de la Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr : directive pour la prévention des catastrophes naturelles, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets et du Plan d'action correspondant, adoptés par la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, tenue à Yokohama en 1994. Cet examen, approuvé par

l'Assemblée générale (voir A/56/76) devrait offrir l'occasion d'évaluer l'état d'avancement de la prévention des catastrophes dans le monde, et contribuer à faire ressortir les lacunes et moyens d'application de façon à tracer la voie à suivre pendant la décennie à venir, compte tenu également du document final du Sommet mondial pour le développement social.

## VII. Recommandations

### Recommandation 1

29. Le secrétariat de la Stratégie devrait, avec le soutien des membres de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes, continuer de veiller à ce que les mesures adoptées dans le cadre de la Stratégie afin de réduire les effets néfastes des anomalies climatiques telles qu'El Niño soient considérées comme faisant partie intégrante des politiques et plans d'action pour un développement durable à tous les niveaux, et en particulier en ce qui concerne les résultats du Sommet mondial pour le développement durable. Les activités entreprises dans le cadre de la Stratégie pour réduire l'effet du phénomène El Niño et d'autres variations météorologiques devraient tenir compte des textes adoptés en la matière par le Sommet ainsi que des conventions relatives au développement durable, par exemple la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique.

### Recommandation 2

30. Le prochain examen décennal de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama devrait comprendre un examen thématique complet de l'état d'avancement des progrès accomplis pour atteindre les buts fixés dans la déclaration de Guayaquil (1998). Cet examen devrait en particulier permettre d'apprécier les efforts de la communauté internationale en vue de renforcer les moyens dont elle dispose pour utiliser les données et informations relatives au climat dans le but d'accroître sa capacité d'adaptation face à des événements météorologiques extrêmes.

### Recommandation 3

31. Dans le même esprit, l'examen décennal de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama devrait comprendre des examens thématiques des travaux accomplis au cours des cinq années qui ont suivi la Conférence de Potsdam sur les systèmes d'alerte rapide (1998). L'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophe et ses groupes de travail devraient y apporter leur appui, en particulier en menant des actions en collaboration auxquelles devraient participer également les gouvernements, institutions et autres entités concernées.

### Recommandation 4

32. Dans le droit fil des conclusions de la mission menée par l'OMM avec le soutien du secrétariat de la Stratégie et du mémorandum de coopération conclu entre l'OMM et le Gouvernement équatorien (septembre 2001), les organismes compétents des Nations Unies et la communauté internationale devraient, selon le cas, apporter une aide scientifique, technique et financière pour la création d'un centre international de recherche sur El Niño et d'autres institutions et réseaux régionaux et sous-régionaux qui s'emploient à résoudre les problèmes occasionnés par les catastrophes naturelles, en particulier ceux associés à des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, conformément à la recommandation formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/194.

### Recommandation 5

33. Les organismes et organisations des Nations Unies devraient, avec le soutien de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes, et en particulier par l'intermédiaire de ses groupes de travail, renforcer la coordination des activités d'information relatives à l'évolution du phénomène El Niño, qui se sont révélées très utiles pour répondre à la demande plus générale de renseignements dignes de foi, et notamment de prévisions relatives à l'évolution probable du phénomène.

### Recommandation 6

34. L'Assemblée générale devrait être informée, à sa cinquante-neuvième session en 2004, des efforts déployés pour améliorer la coopération internationale visant à réduire l'effet d'El Niño.

*Notes*

<sup>1</sup> Les communiqués *Info Niño* sont le fruit d'une collaboration entre l'Organisation météorologique mondiale et l'Institut international de recherche sur la prévision du climat (Columbia University) dans le cadre de la participation aux travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, et sont établis avec la contribution du Service météorologique australien, de l'Administration météorologique chinoise, du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyenne échéance, de l'IRI, du Service météorologique japonais, de l'Administration météorologique coréenne, du National Institute of Water and Atmospheric Research de la Nouvelle-Zélande, du Met Office du Royaume-Uni, du Climate Prediction Center et du Center for Ocean-Land-Atmosphere Studies des États-Unis d'Amérique ainsi que du projet CLIVAR (Étude de la variabilité et de la prévisibilité du climat) relevant du Programme mondial de recherche sur le climat.

## Annexe

### Résumé du rapport concernant l'établissement du Centre de recherche international sur le phénomène El Niño à Guayaquil (Équateur)

1. Après l'adoption de la résolution 52/200 de l'Assemblée générale sur la coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño, la Déclaration de Guayaquil proposait que l'on étudie sans tarder la possibilité de créer un centre international de recherche sur le phénomène El Niño/Oscillation australe. À cette fin, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a organisé, en février 1999, une mission en Équateur chargée d'entreprendre une étude de faisabilité de la création d'un tel centre. En septembre 2001, l'OMM et le Gouvernement équatorien ont signé un accord de coopération portant établissement d'un fonds d'affectation spéciale administré par l'OMM, afin de prendre les premières mesures nécessaires à la création du Centre. En avril 2002, une autre mission a été entreprise en vue de poursuivre les travaux concernant l'établissement du centre à Guayaquil. Elle était organisée sous les auspices de l'OMM et bénéficiait d'un appui du secrétariat de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes, conformément à la résolution 56/194 de l'Assemblée générale. Les membres de la mission ont rencontré des représentants des principales institutions internationales, régionales et nationales établies à Quito et à Guayaquil. Ils ont conclu que le projet remportait suffisamment de suffrages pour que l'on procède sans délai à l'établissement du Centre en 2002.

2. La mission a défini les fonctions suivantes pour le Centre :

- Le Centre sera un organisme de recherche international qui se servira des moyens scientifiques renforcés existants pour établir des prévisions utiles, au moins une saison à l'avance, dans des domaines en rapport avec le phénomène El Niño, qui touche particulièrement les pays de la zone équatoriale de la région du Pacifique oriental et ceux de la partie occidentale de l'Amérique du Sud.

- Le Centre aurait également un intérêt direct pour la région. Des avantages découleront de l'établissement de bases de données régionales dont les applications profiteront à de nombreux secteurs sociaux et économiques, dont l'agriculture, la santé et les ressources en eau. En communiquant des prévisions saisonnières et par ses mises en garde sur les effets des phénomènes El Niño et La Niña, le Centre encouragera la prise de mesures visant à atténuer les risques de catastrophe.

- Pour que les prévisions et alertes aient une efficacité optimale, les données scientifiques doivent être présentées sous forme d'informations présentant un intérêt pour des secteurs donnés. Cette tâche incombera à un service central du Centre, en collaboration avec d'autres institutions nationales, régionales et internationales. Le secrétariat de la Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes et son bureau régional pourraient prêter leur concours.

3. Il faudrait concevoir le Centre comme un mécanisme chargé d'exécuter un projet régional visant à répondre à quatre exigences :

- a) L'établissement de systèmes d'alerte rapide pour la réduction des pertes liées aux catastrophes;
- b) L'adaptation aux changements et variations climatiques;
- c) L'examen des questions concernant les eaux transfrontières (eaux côtières et bassins versants partagés);
- d) Le développement durable et le renforcement des capacités institutionnelles.

4. Les activités du Centre pourraient notamment consister à ramener à l'échelle régionale les travaux de modélisation climatologique réalisés à l'échelle mondiale, en interpréter les résultats à l'échelle de la région, et à établir des bases de données régionales et mondiales concernant des paramètres météorologiques, océanographiques, chimiques et biologiques et à en faciliter l'accès. Une collaboration entre les organismes publics et les établissements universitaires, par l'entremise du Centre, démontrerait l'utilité d'une meilleure information, grâce à l'application de principes scientifiques éprouvés. Le Centre pourrait également soutenir des activités de sensibilisation et de

formation dans la région fondées sur l'expérience de chercheurs d'Amérique latine et d'autres régions.

5. Le développement d'activités dans la région andine passe par le renforcement des moyens et de l'esprit de coopération entre les institutions, ce qui donne à penser qu'il est opportun d'établir à Guayaquil un organisme qui permette de coordonner ces diverses activités de manière plus formelle. Comme on peut maintenant mieux appliquer les prévisions concernant El Niño, il ne fait guère de doute que la mobilisation de l'opinion que pourra entreprendre le Centre produira des synergies et apportera de nombreux avantages à la région. Au niveau national, l'accord de coopération susmentionné entre le Gouvernement équatorien et l'OMM prévoit l'établissement d'un comité technique qui sera chargé de fournir des conseils pertinents sur les activités opérationnelles. En l'état des connaissances scientifiques actuelles, il est déjà possible d'offrir des services consultatifs utiles mais il est important, tant au niveau local qu'à l'échelle mondiale, que le développement des activités de recherche du Centre se poursuive, afin de promouvoir des actions concrètes tendant à l'atténuation du phénomène El Niño.

6. Il a été proposé d'établir le Centre en plusieurs phases dont la première couvrirait la période 2002 à mi-2003. Pendant cette période, le Centre s'acquitterait notamment des tâches suivantes : prendre une décision concernant son installation et trouver des locaux adaptés; recruter le personnel permanent; établir un conseil consultatif international afin de faciliter, entre autres choses, la sélection de son directeur; mettre en place des systèmes de diffusion de données efficaces; négocier des arrangements de coopération avec d'autres centres; lancer un système de prévisions saisonnières opérationnel et poursuivre la recherche sur ces prévisions, afin de renforcer les services consultatifs que fourniront les organismes publics et établissements universitaires nationaux à divers secteurs de l'économie; établir un mécanisme d'information et de communication.

7. Un certain nombre d'activités pertinentes sont déjà en cours d'élaboration et il est recommandé d'accorder la priorité à l'établissement d'un conseil consultatif international, pour qu'il soit opérationnel en temps voulu pour l'atelier des parties prenantes du Centre, qui se déroulera vers la fin de 2002. Il est également recommandé aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies d'envisager la

possibilité de financer les activités qui seront entreprises par le Centre.